

((musique d'introduction. En anglais :

Brian Cute : Alice, can we get the recommendations on the screen?  
We'll be starting in just a moment, folks.))

Brian Cute : Nous allons commencer dans une minute avec les commentaires de présentation. Alice, s'il te plaît, peux-tu mettre sur l'écran les recommandations ? Les aspects de la transparence et de la responsabilité d'ICANN. Eric ?

Eric Iriarte : Merci. Je suis Eric Iriarte, et je vais continuer en espagnol. L'équipe de révision fait le travail d'après les normes d'affirmation de l'engagement et on a demandé au Conseil d'ICANN des recommandations pour améliorer la responsabilité et la transparence. La date est le 31 décembre de cette année. Cette équipe de révision a fait ce travail avec le conseil d'experts indépendants pour aider l'équipe dans l'étude du processus et la prise de décision pour ICANN. Cette même équipe de révision a publié une proposition de recommandation au Conseil d'administration d'ICANN mise à la disposition de la communauté pour le commentaire en novembre 2010. Le délai est terminé pour les présentations. Les questions sont pour le 3 décembre. Donc, on félicite les gens qui ont présenté des commentaires pour être considérés par le conseil d'administration. Ceci nous donne la possibilité de recevoir un feedback sur ces propositions. L'équipe est très intéressée pour écouter la communauté ICANN pour

pouvoir recevoir les recommandations les plus appropriées focalisées sur la transparence. Cette session va durer 1h30. Les recommandations proposées seront présentées sur l'écran et seront lues au public. Le micro sera à votre disposition pour toutes les opinions et observations. De plus, nous voudrions écouter ceux qui participent en ligne.

Brian Cute :

Merci Eric. La session publique de l'ATRT, comme vous le savez, est une équipe de responsabilité et transparence qui a établi des recommandations, une version préliminaire pour le commentaire public. Cette session veut vous écouter. L'idée est de vous présenter toute proposition en tant qu'équipe. Nous allons offrir des recommandations finales pour décembre 2010 au conseil d'administration. Cette semaine, nous sommes réunis avec le GAC pour voir dans une session ouverte. Et il y aura une session ouverte également avec le conseil d'administration pour analyser les recommandations. Nous allons échanger avec eux par rapport aux commentaires, surtout. Cette session est publique. Il est très important d'avoir votre feedback, parce que nous avons l'occasion de faire toutes les modifications ou améliorations nécessaires pour ces recommandations. Vous pouvez nous aider par la proposition de recommandations faisables.

Ce que nous ferons cet après-midi, c'est de mettre ces recommandations sur l'écran et vous avez aussi des copies papier pour suivre ce que nous disons. Donc, si vous ne pouvez pas lire le rapport, vous allez trouver les

recommandations sur l'écran. Ceci vous montre quelle a été notre analyse des questions ICANN sur le point 9 de l'affirmation d'engagement et de la révision de la part des experts indépendants de la Société Internet. J'espère que vous pourrez tous lire ce rapport. Il est un peu long. Nous allons donc afficher sur l'écran ces recommandations et nous vous passerons les micros pour toutes les questions nécessaires.

Steve Del Bianco :

Merci Brian. Je suis Steve Del Bianco de Netchoice. Je ne veux pas répéter ce que vous avez écrit sur la définition de l'intérêt public pour cette révision et pour les prochaines révisions, et surtout pour tout ce qui est d'intérêt pour toute la communauté. Il y a eu une longue discussion ce matin avec une diversité d'orateur. Il y a eu beaucoup de recommandations et ce n'est pas tellement difficile de les définir, mais il est difficile peut-être de définir le processus et quels sont les recommandations qui doivent être incluses pour les prochaines révisions et pour améliorer la performance d'ICANN et intéresser les publics. ICANN a besoin d'une définition sur intégrité et disponibilité des résolutions. Nous devons donc passer au détail pour y arriver. Quand j'ai pris la parole à Bruxelles, j'ai vu qu'il y avait des limitations quant à la compréhension du concept d'intérêt public. Ce n'était pas la même chose pour tous. Mais cela ne veut pas dire que ce soit la même chose pour les gestionnaires du DNCA ou pour le groupe de ceux qui s'occupent du changement climatique. Chacun doit avoir

une définition propre de l'intérêt public. Ceci est évident car ceci dépend de ce dont on parle. Il faut considérer les différentes divisions de visibilité et d'intégrité du DNS. C'est une bonne opportunité pour définir le cadre de discussion. Mais le groupe doit définir tout ceci et donner un support à cette idée par un développement de politique, par le biais d'un groupe de travail, comme on l'a fait à Nairobi peut-être. Nous devrions peut-être organiser un groupe de travail conjoint pour l'intérêt public. Dans la partie la plus difficile dans le passé, c'est actuellement un grand effort de votre part. Permettez-moi de vous dire que vous êtes en train d'y arriver. Vous avez fait un long travail, mais il faut définir la ligne critique de l'intérêt public, qu'est-ce que ça signifie. Nous pourrions montrer peut-être les trois numéros qui précèdent sur l'écran.

Brian Cute :

Merci Steve pour ton commentaire. Nous apprécions ce que tu viens de dire et ce matin nous avons reçu beaucoup de commentaires. Nous travaillons activement pour définir les recommandations et les propositions en essayant d'identifier les modifications basées sur le commentaire public. Nous voulons signifier que ce que nous n'avons pas encore établi c'est la définition d'intérêt public. Je crois que tu partages notre idée d'intérêt public, mais c'est un concept très vaste qui dépend des personnes qui le définissent. L'équipe de révision et de transparence n'est pas le seul organisme qui crée une définition d'intérêt public, mais ce que nous avons fait dans une étape

préliminaire à notre travail, c'est essayer de trouver une sorte de définition et l'équipe de révision dit que la responsabilité doit se faire sur trois sphères : la responsabilité de la sphère publique, la responsabilité sociétaire et corporative qui couvre la responsabilité d'ICANN par rapport aux systèmes légaux et la responsabilité par rapport à la communauté qui permet au staff du conseil de remplir son rôle. L'équipe considère que tout ceci doit être équilibré et analysé. L'équipe croit aussi que l'intérêt public est alimenté d'un environnement où les parties en jeu puissent interagir avec des règles du jeu claires et ceci en incluant les gouvernements qui participent à ceci. Nous n'avons pas encore établi une définition de l'intérêt public, mais c'est justement une partie de notre travail à faire. La définition était de transparence et responsabilité. L'intérêt public n'est pas représenté. Ce que vous avez défini est une autre chose, ce n'est pas la même chose. Nous avons besoin d'une autre définition de Responsabilité et de Transparence. Je suis d'accord avec vous en ce qui concerne la définition mais je ne crois pas que ce soit le moment approprié ni l'endroit. Je crois que la communauté connaît clairement à qui correspond ce terme et je crois que le rapport est très clair sur ce qu'est l'intérêt public dans un contexte de transparence et de responsabilité. Mais je ne sais pas si l'ATRT ou ce rapport est l'endroit approprié pour une discussion plus vaste sur ce qu'est l'intérêt public et sur cette question. La responsabilité d'ICANN n'est pas la responsabilité de celui

qui est responsable, mais c'est la responsabilité de remplir la mission. Nous devons proposer une définition de ce que ça représente pour la communauté. Merci Steve.

Nous avons des copies papier des recommandations, donc s'il vous plaît, lisez-les pour nous poser les questions. Nous revenons aux recommandations sur l'écran et nous avancerons dans cette ligne.

Ayesha Hassan :

Je suis Ayesha Hassan, de la Chambre Internationale du Commerce. Comme vous le savez, l'ICC a un membership d'entreprises et d'associations dans ce secteur. Nous avons présenté des commentaires par écrit à l'ATRT. Nous sommes d'accord avec les recommandations établies et les commentaires portés sur des secteurs particuliers manifestant nos idées pour l'élaboration et l'éclaircissement de certains aspects. Donc, nous vous remercions d'avoir porté nos questions auprès du conseil d'administration. Je veux remarquer une chose que nous avons déjà dite. Vous avez tous fait un très bon travail d'évaluation non seulement, des apports que vous recevez de vos processus même, mais de tout ce qui est arrivé de la part de la communauté dans les derniers débats. Ceci réunit plusieurs idées d'une forme très concrète et nous savons que vous faites un grand effort. Dans notre introduction, nous avons demandé que certains éclaircissements soient un cadre de ce processus dans l'ICANN. Plusieurs des idées réunies ici ont eu le soutien de la communauté. Ils ont déjà été commentés et nous voudrions les mettre en œuvre.

Brian Cute :

Merci Ayesha. Vraiment, nous sommes axés sur cet aspect particulier. Les débats d'hier, par exemple, avec les directeurs, à cette occasion, nous avons demandé quelles sont les questions de mise en œuvre et nous avons demandé si ces recommandations vont... nous avons dit que si ces recommandations vont se mettre en œuvre, il y a beaucoup de choses à faire. Les tests de l'ICC sont focalisés sont focalisés sur les métriques ou le benchmark pour cette mise en œuvre. Le débat a été long sur cet aspect. Il y a certaines recommandations qui vont éclaircir un peu les métriques et d'autres qui ne le feront pas. Nous sommes en plein processus d'écoute des commentaires de la communauté. Nous croyons aussi à la partie critique de ces recommandations et nous y travaillons pour le rapport final dans l'idée de créer de la confiance. Dans l'AOC, on dit qu'il doit y avoir une activité vis-à-vis de l'action de ces rapports pour le mois de juin. C'est correct ? On ne sait pas si on va pouvoir les compléter ou pas, mais on a démarré notre travail. Ce que nous voulons signaler, c'est que nous n'allons pas nous arrêter là. Nous tenons compte de chacune des recommandations, en particulier nous analysons les dates possibles de début et de fin et d'autres métriques applicables. L'équipe de l'ATRT, avec l'affirmation des engagements, va agir en juin et nous essayons d'établir des marqueurs spécifiques permettant une certaine mise en œuvre.

Marilyn Cade :

Je m'appelle Marilyn Cade. Je vais vous poser une question à titre personnel. J'ai participé au comité pendant trois ans avec d'autres membres du conseil. J'ai participé à un processus qui a mené au développement de la confiance institutionnelle. Ce processus a inclus beaucoup d'outreach et beaucoup d'interactions, non seulement vis-à-vis de l'ICANN, mais aussi de la communauté. J'aime bien voir que l'on a beaucoup travaillé au sein de ce groupe et que le rapport en a tenu compte. Je voudrais maintenant signaler quelque chose en rapport avec le commentaire de Steve Del Bianco. Nous avons parlé du rôle de l'ICANN pour défendre l'intérêt public et les décisions nécessaires pour ce faire. Nous avons aussi parlé de prendre les implications de l'intérêt public et d'en tenir compte dans ces décisions. Bien que ce ne soit pas votre tâche, celle d'organiser ce domaine de discussion, je crois que c'est un domaine important. On pourrait citer la parabole des neuf femmes et de l'éléphant. L'éléphant semble être votre partie. C'est important d'avoir cette définition correcte de l'intérêt public, parce que d'un côté, j'ai été touchée par l'enthousiasme et la vision du ministre ce matin, du ministre colombien. Je suis convaincue également qu'il faut créer une infrastructure, et le fait de créer la capacité de former les citoyens est important. Mais je crois que le rôle de l'ICANN est très limité. Voilà pourquoi nous pensons ce que l'on va faire et notre manière d'agir en faveur de l'intérêt public. Je dirais qu'il faut travailler davantage. Je tiens à remercier la possibilité de créer un besoin. Mon

commentaire vise une question qui m'impressionne beaucoup. Vous avez beaucoup travaillé là-dessus. Je vois que vous avez beaucoup d'effectivité dans cette approche, parce que le fait d'arriver à un accord a été une lutte pour mettre tout cela en marche. Il n'y a pas toujours eu du consensus au sein des groupes, mais ce processus semble fonctionner, du moins pour les personnes individuelles. Je vous félicite pour cela- Et je veux signaler ce que je voudrais voir et que je ne vois pas. Il est important d'avoir un groupe d'experts indépendants pour évaluer les mécanismes de l'ICANN, mais je crois personnellement, et je l'ai déjà signalé auparavant, qu'il doit y avoir un organisme externe pouvant rendre ICANN responsable. Je veux savoir s'il y aurait une manière de faire cela, à savoir pouvoir amener ICANN devant les tribunaux lorsque ses décisions font l'objet d'un appel, ou si l'on tient compte des trois niveaux de responsabilité et de révision de l'ICANN. Ce que je propose donc maintenant, c'est que cette organisation soit exister dans un système plus large, non seulement dans l'écosystème Internet, mais ceci doit être accepté par des ONG, par des gouvernements, et nous devons parvenir à ce que ce mécanisme soit correct et je considère également qu'il doit y avoir des mécanismes additionnels. En principe, nous devons arranger les mécanismes que nous possédons à l'heure actuelle. Et pour finir, je ne suis pas très sûre de comprendre, mais j'aimerais bien pouvoir comprendre, les commentaires sur le fait de travailler avec le GAS travaillant seul pour définir ce que

l'on va conseiller. J'espère bien que ceci sera fait rapidement. Je ne comprends pas très bien le point n°30 qui dit : l'ICANN doit établir un chronogramme interne pour assurer la responsabilité et la révision au sein de l'organisation. Je crois que j'aurais pu penser que cela aurait été compliqué pour atteindre l'opérativité. Mon deuxième sera le suivant, et je reviens à mon premier commentaire par rapport à l'intérêt public, il est probable que nous devons rendre plus clair face à qui nous devons être responsables. Merci beaucoup.

Brian Cute :

Vous pouvez mettre le numéro sur l'écran s'il vous plaît ?

Warren Adelman :

Warren, de l'ATRT.

Brian Cute :

Becky ?

Becky Burr :

Je veux mentionner quelque chose à propos des projets et je veux vous féliciter de votre très bon produit. Je voudrais mentionner deux choses : premièrement, il est bien plus important de définir ce qu'est la politique publique que ce qu'est l'intérêt public. La question pour savoir pour savoir ce qu'est l'intérêt public est une question critique du rapport du GAC et par conséquent, je crois que vous n'avez pas tenu compte de cela. Nous avons eu beaucoup de débats sur le wiki aussi. La définition de ce qu'est la politique publique et je crois qu'il s'agit d'un problème difficile qu'il est nécessaire d'aborder. L'autre aspect de la

recommandation vis-à-vis du GAC, je crois qu'elle est très importante, c'est que dans les dispositions des statuts qui parlent de tenir compte des conseils du GAC et de tout le processus de réunions et de trouver un engagement, il y a une phrase que je n'ai pas trouvée. Le conseil du GAC vis-à-vis du développement et de la formulation des politiques, je crois que vous n'avez pas réussi à définir ce que c'est la formulation des politiques et comment les mettre en œuvre, quel est le rôle du GAC. Dans ce sens, la réponse doit être claire : le GAC doit fournir le conseil à tout moment, mais les statuts établissent effectivement une limitation très claire sur quand est-ce que le processus obligatoire formel est mis en jeu. Et je crois que c'est là pour une raison. Ceci dit, je vais continuer avec l'autre point. Ce serait bien s'il y avait moyen de faire en sorte que le processus de réception des conseils soit un peu moins formalisé. Peter doit savoir qu'il a des occasions où il est très très difficile pour l'ICANN de fournir une réponse écrite à des questions importantes du GAC, pour des questions externes, comme par exemple, les litiges, la responsabilité, ce genre de problèmes. Il vaudrait vraiment la peine d'aborder cela. Le besoin du conseil de pouvoir répondre au GAC d'une manière qui ne crée pas forcément une responsabilité ou qui puisse établir des problèmes de ce genre. Deuxièmement, je ne suis pas sûre d'être en désaccord avec Marilyne. Je crois que la recommandation sur la stratégie du président et du panel d'experts de voir cela, d'arranger telle autre chose, etc, je crois que c'est génial, mais je veux

ajouter quelque chose au débat. Le document dit... ceci fait partie du document, mais le point où vous démarrez... là, il y a quelque chose à tenir compte. La question de l'obligation est bien décrite dans ce rapport. Je crois que c'est la page 46, le pouvoir de révoquer les décisions du conseil. Et je crois qu'il n'y a personne ayant parlé de ce sujet. Un organisme indépendant. Et je ne dis pas externe, je dis indépendant, capable d'évaluer si le conseil, en prenant cette décision, respecte les statuts et les règles. Ce n'est pas la même chose de révoquer une décision du conseil. C'est une décision fondamentale et si vous ne faites pas cette distinction, vous allez tomber sur le piège de la loi de Californie et le piège du super conseil. J'ai toujours affirmé, à plusieurs reprises, qu'un panel indépendant, pouvant au début du processus, et pas plus tard, puisse évaluer s'il y a là une question à résoudre lors du processus. Je peux vous dire que j'ai été IRP dans des processus très intéressants. Ceci ne va pas être disponible pour beaucoup de gens, mais la décision de ce panel indépendant de l'ATRT ne peut pas révoquer la décision du conseil. On a mené des recherches sur les événements et maintenant, informez-vous sur ce qui s'est réellement passé. Ce document est fondamental et par conséquent, son langage doit être précis, mais vous avez fait un très bon travail.

Brian Cute :

Merci beaucoup Becky. Merci de vos commentaires si concrets et des commentaires de Warren. Merci beaucoup.

Nous avons maintenant Glenn. S'il vous plaît, lorsque vous prenez le micro, présentez-vous.

Glenn Ricart :

Je tiens à vous remercier pour le travail très bon vis-à-vis de l'équipe de révision et transparence. Je voudrais souligner qu'il y a eu certaines recommandations. La première était une révision interne qui me semble importante pour être respectée à long terme. Deuxièmement, établir des lignes claires entre les apports de l'ICANN et les résultats de l'ICANN. Je crois que les recommandations doivent être très soignées vis-à-vis de ce que l'on peut faire et de ce que l'on ne peut pas faire, de ce que l'on peut présenter ou pas. Je crois que votre travail a été exemplaire. Troisièmement, clarifier la manière dont le GAC entre en rapport avec le processus de décision. Je crois qu'il faut être très clair. Voilà une partie très importante de la recommandation. Et je voudrais vous faire savoir que ces trois points sont essentiels. J'ai une question moins importante sur le point numéro 4 : construire sur le travail qui a déjà été fait et tenir compte des pratiques du conseil d'administration. Le mot transparence fait référence au point numéro 5, au conseil. Je voudrais savoir quels ont été les antécédents pour le point numéro 4.

Brian Cute :

Merci Glenn pour tes commentaires. Nous allons passer cette matinée même pour essayer d'éclaircir un peu mieux, mais valorisons le commentaire et nous pensons qu'à cet instant, nous devons contrôler avec le conseil pour voir

spécifiquement si cela est dans le contexte des métriques de la mise en œuvre et contrôler avec eux si cela concerne leur démarche, si ceci peut inclure les points 4 et 5 pour voir quelles sont les attentes et les mesures, et les dates butoir que nous avons. Nous approuvons et nous apprécions le point et la mention et nous allons essayer de le résoudre. Merci beaucoup.

Khaled Fattal :

Merci Brian. Khaled Fattal, je suis le président du groupe multilingue d'Internet et je suis membre également du comité conseil de l'ICANN depuis 2005. Pourrais-je vous demander... parce que j'ai essayé de trouver un document mais je ne l'ai pas trouvé. Pourriez-vous nous revoir les slides sur les trois points que vous avez montrés précédemment vis-à-vis de la responsabilité, la révision des comptes, le leadership, l'intérêt public, etc ? Beaucoup parmi vous devez être avocats et vous allez reconnaître la valeur du mot correct et la manière de placer le mot correct à gauche ou à droite parce que bien des fois, nous mettons les mots d'une manière, et ceci peut provoquer des interprétations erronées. Je veux vous suggérer qu'à tout moment, lorsque les termes « intérêt public » sont utilisés, vous devriez ajouter le mot « global », « intérêt public global ». Lorsque vous verrez l'écran, vous pourrez le reconnaître et vous allez pouvoir le lire clairement. Voici finalement l'écran. Merci beaucoup. Le numéro trois dit : la responsabilité de la communauté qui participe, du conseil d'administration qui doit répondre aux attentes de la

communauté ICANN. ICANN n'est déjà plus le responsable vers la communauté ICANN. A ce jour, ICANN est aussi responsable vers la communauté Internet globale, y compris ceux qui ne font pas encore partie d'Internet. Si certains membres du panel sont en désaccord avec moi, je vous prie de me le dire.

Merci beaucoup. Nous avons au moins une idée claire pour comprendre par où circule le débat. Une fois que la reddition des comptes et de la responsabilité est basée sur l'intérêt de l'Internet global, de l'intérêt public global, beaucoup de vos recommandations vont être appropriées pour ces lignes plus importantes. Pour ce qui est des attentes de la communauté ICANN, nous sommes ici pour servir les utilisateurs futurs d'Internet, ainsi que les utilisateurs actuels. Alors, nous devons viser l'intérêt public global. Pour cela, je vous recommanderais que le mot « intérêt public » soit à côté du mot « global » parce que ceci va définir plus clairement l'Internet global et toute la communauté. Merci beaucoup.

Philip Sheppard :

J'aimerais aussi parler de la question de l'intérêt public, parce que c'est peut-être quelque chose que vous voulez considérer comme une recommandation globale, pour le futur. Parce que si on compare le texte des compromis d'affirmation des engagements, si on compare cela avec l'état et la mission de l'ICANN quant à la sécurité et à la stabilité et à la structure de cela, c'est quelque chose qui concerne plutôt la structure, la construction de structures,

les TLD, etc. C'est un peu différent de la rédaction en ce qui concerne l'intérêt public. Et je pense qu'il faut en tenir compte pour savoir quel est l'objectif de ce rapport et ces recommandations pour essayer de travailler de la façon la plus correcte possible. Et il y a deux points aussi sur lesquels il faudrait que nous discussions. D'abord la question de l'antitrust, nous allons en parler. Et ensuite, j'ai aussi un point quant à la stabilité. Parce que je me rends compte que j'étais entouré d'une série d'acteurs importants du marché qui débattaient sur les réglementations pour rentrer sur ce marché. Donc, je me suis demandé : est-ce que je dois vraiment être ici ou est-ce que je dois partir ? Les autorités qui défendent la libre concurrence... il me semble que ce débat doit avoir lieu dans un endroit public avec toutes les parties prenantes. Il y a une ligne très fragile et il y a des acteurs qui sont des fournisseurs qui étaient présents auparavant. Donc, la façon dont nous travaillons crée des pièges et rend leur travail plus difficile. Donc, il faut voir comment on fait les choses. Comme je l'ai déjà dit, c'est un concept de sous-traitance. Je pense que c'est un peu une conséquence liée aux nouvelles stratégies. Quand on représente des intérêts, c'est le cas. On doit créer des occasions qui ont un coût externe. Pour ceux qui tirent profit de ces bénéfices. Il y a des bénéfices de deuxième niveau et il y a des bénéfices de deuxième niveau avec plus de 185000 dollars qui sont en jeu avec les nouveaux TLD. Nous créons ces systèmes et parfois nous devrions être dans le monde de ces TLD pour éviter que cela arrive.

C'est une erreur. On devrait essayer, quand on pense à quelles sont les parties intéressées, quelles sont les acteurs que nous devons représenter parce que nous devons être neutres par rapport à ces acteurs. Nous devons essayer de diminuer la brèche.

Jonathan Zuck :

Jonathan, j'appartiens à l'Association de Technologie Compétitive. Il est impossible de penser à ce qui va arriver dans le futur. Je me souvenais de cette chanson qui disait : « What a wonderful world », et vraiment, j'aimerais voir les transcriptions des audios parce que je vois qu'on a beaucoup travaillé sur ces documents et il y a eu beaucoup de critiques. Mais au moins, il y a un bénéfice et quelque chose qui est familier. Donc, cette question des mesures me paraît importante. La transparence et la question des comptes impliquent un critère objectif pour poursuivre ce travail sur cette logique circulaire. Parfois il est impossible de faire des mesures, des évaluations objectives pour vraiment parvenir à une transparence. Les véritables transparences au niveau international dans notre organisation sont liées au respect d'un contrat et au véritable respect des GTLD, parce qu'on ne peut pas avoir une organisation transparente si tout le monde ne sait pas ce que l'on essaie de faire. On ne peut pas juger du futur de notre travail. Un exemple de ce processus est l'affirmation des engagements qui dit que le directoire a 6 mois pour traiter les recommandations effectuées. Ce matin, Rodd, dans sa présentation, a dit que finalement, c'est le conseil

d'administration qui va décider quelles sont les orientations qui vont être prises. Les ALS vont faire de nouvelles révisions qui appartiennent à ce processus de révision pour voir dans quelle mesure le directoire a incorporé ces recommandations. Donc on a un cercle ici qui se forme et cela n'a rien à voir avec le niveau de reddition de comptes et de responsabilité et de transparence. Donc si on a une situation dans laquelle on essaye de construire une coopération au vrai sens du terme dans laquelle on veut vraiment être responsables par rapport aux parties ici concernées, il nous fait prendre des mesures d'évaluation et être responsables envers le mandat de notre conseil d'administration. Je ne sais pas pourquoi il y a eu des interférences, mais on n'a pas répondu à cette question. C'est une recommandation importante pour le conseil du GAC et je pense que c'est une occasion que nous avons pour essayer de comprendre ce que veut dire cette recommandation. Merci beaucoup.

Cette recommandation, elle est présente.

Brian Cute :

Merci beaucoup. Je vais essayer de répondre à ta préoccupation. D'abord, j'aimerais voir le suivi de l'équipe de révision et essayer de ne pas avoir ces cercles vicieux. Le rôle est de revoir la performance de la transparence et de la responsabilité d'ICANN. C'est la mission de cette équipe. Nous reconnaissons ceci et ayant écouté ton commentaire, nous savons maintenant que si nous n'avons pas de référence métrique sur la recommandation, l'équipe

de révision ne pourra pas avoir ces mécanismes circulaires qui te préoccupent. Donc, nous essayons de traiter cette question. Nous sommes bien focalisés sur le paragraphe 9.1 des engagements des affirmations sur la corporation. Je suis tout à fait d'accord, mais ce paragraphe 9.1, quand on l'a débattu, on a reconnu qu'ICANN a une mission particulière, d'elle-même : c'est un organisme créateur de politiques. Certaines recommandations sont beaucoup plus difficiles de mesurer, donc nous essayons de mieux mesurer, d'avoir des références claires avec ces recommandations pour les passer à la prochaine équipe de révision et au comité pour pouvoir les mettre en œuvre de manière concrète et avec des métriques concrètes. Ton premier point sur ce mandat, je comprends ceci, mais ce que nous essayons de faire et d'évaluer, la transparence de l'organisation. Et j'essaie de dire que la transparence dépend des métriques dans toute organisation. Le succès de ces métriques objectives fait partie du mandat. Certaines choses peuvent être mesurées et d'autres non. Donc, je ne comprends pas comment nous pouvons avoir zéro recommandation à partir des métriques du processus. Si ce sont des recommandations au final, pourquoi y a-t-il une liste de toutes celles dont vous avez pensé qu'elles pourraient être définies objectivement si l'on peut faire cette différenciation ? Il y a des choses qui sont plus difficiles et des choses qui ne peuvent pas être mesurées. Mais que pouvez-vous nous dire des choses qui sont plus difficiles mais que l'on peut mesurer ? Ce matin, nous

étions dans un processus de recommandation par recommandation, on posait la question, on disait « cette recommandation d'elle-même on peut refléter le système métrique ». Nous croyons littéralement que l'on peut le faire. Nous essayons maintenant d'identifier ces métriques, que ceci fera partie de la recommandation finale et certains, de leur propre nature, sont plus difficiles pour recevoir les métriques. Ce qui ne veut pas dire que l'on ne doit pas faire l'effort ou d'exposer aux recommandations finales auprès de la commission parce que nous ne donnons pas de réponse spécifique. Mais, nous devons avoir des points de repère et de comparaison et reconnaître l'utilité. Il n'y aura rien de particulier qui sortira de ceci, mais dans un processus, nous reconnaissons qu'il y a des choses qui sont plus difficiles à mesurer que d'autres. Mais là où l'on pourra mettre des métriques, nous le ferons. Ceci n'empêche pas la commission de le faire, mais je voudrais avoir des recommandations avec des métriques qui fassent partie de la structure de l'organisation d'ICANN.

Merci. Peter ?

Peter Dengate Thrush :

Merci Brian. Je suis d'accord pour que nous travaillions de façon permanente pour inclure ces métriques et je voudrais voir si l'on pourrait traiter la valeur des clauses de mission, par exemple. Il y a une partie qui dit qu'il faut considérer la mission et ceci est donné par la valeur dans les statuts. Je cherche ceci, excusez-moi.

Becky, oui, c'est vrai ce que tu dis. Nous devrions avoir un juge externe parce que ceci fait partie de la mission d'ICANN. C'est fondamentalement d'être autorégulé. Et donc, on ne permettra pas à n'importe qui d'être le juge, mais c'est que l'organisation d'ICANN doit avoir la force suffisante et le pouvoir dans le processus pour faire le processus d'elle-même. Parce que c'est ce que nous devons chercher, l'autorégulation, avoir un feedback pour voir le résultat de ce cycle. Parce qu'il faut avoir une auto-conscience finalement pour garantir les cycles qui sont mis en œuvre correctement.

Francisco Córdoba :

Francisco Córdoba, de Colombie. J'appartiens à une organisation appelée ((inaudible)) et la page 20 quand on parle des décisions du conseil, qui dit qu'on devrait clarifier mieux ceci et l'expliquer à la communauté. Quand on parle de l'ALS dans la recommandation... Notre recommandation sera : comment faire pour que le public réellement participe plus, qu'il soit plus attentif à la structure At-Large/ICANN. La recommandation ne dit rien sur cette relation avec ICANN/At-Large parce que c'est l'organisation qui dit aux personnes et qui montre ce que le conseil dit. Donc, on peut mettre ceci sur le site web et faire une liste, mais comment ICANN/At-Large peut améliorer la communication entre le conseil et la communauté. On peut y arriver et peut-être que c'est ça ce que je veux vous dire.

Cheryl Langdon-Orr :

Ma réponse, c'est... j'ai une idée pour te répondre en ma qualité de président. Mais nous sommes dans le processus de mise en œuvre de la révision ALAC, donc sachant quel est notre objectif, nous pourrions créer des communications plus effectives qui nous permettront d'avoir plus de succès dans nos communications. Que cette recommandation arrive n'est pas un problème pour moi, mais d'avoir le matériel nécessaire. Et dans la mise en œuvre de notre propre processus de révision, nous devons voir ce que nous devons faire avec les mécanismes nécessaires pour y arriver.

Brian Cute :

Erick ?

Erick Iriarte :

Comme vous pouvez voir sur l'écran, je proviens d'ALAC et je suis l'un des premiers membres depuis la création d'ALAC. Et je crois que l'envoi d'une recommandation particulière pour la participation dans la structure At-Large n'est pas la forme et l'exigence qu'on a. Nous travaillons pour que tous les niveaux puissent participer dans le processus de transparence et de contrôle d'ICANN. De manière spécifique, les recommandations 20, 21, 22 visent la question de la participation, surtout dans la question du multilinguisme. C'est un point sur lequel nous insistons constamment dans les recommandations du document. La recommandation proposée par nos collègues de Colombie a été bien prise, nous l'avons incorporée. Il y a cet esprit qui veut que la transparence n'est pas simplement le processus

dans des secteurs du total, mais c'est un droit naturel de toute la structure complète.

Brian Cute :

Merci. Olof ?

Olof Nordling :

Nous avons reçu un commentaire par le chat room de la part de Jorge qui ne dit pas son nom de famille. Il dit que sans les membres le conseil a un pouvoir absolu. Jorge, au cours de la discussion avec Jonathan, dit que la question des métriques est apparue et que tout est très subjectif. C'est ce que dit Jorge pour le moment. Merci.

Brian Cute :

Je crois que pour le commentaire, il y a la structure corporative et le fait d'avoir des membres sous la loi de la Californie dans ICANN, ceci a été le résultat des recommandations et des mécanismes de révision et des mécanismes externes de révision surtout. Nous avons revu la loi de la Californie et nous avons travaillé avec les gens de l'école d'Harvard sur la loi et nous avons aussi analysé les lois de Californie. On nous a dit que cela faisait déjà l'objet d'un processus de travail.

Alan Greenberg :

Moi, j'ai certaines objections sur la recommandation numéro un. Je suis le seul ? Elle parle de la capacité des directeurs. Quand on parle de ce genre de questions, on voit une sorte d'effet pendulaire qui va d'un extrême à l'autre. Et je crois que le conseil d'administration a besoin d'une spécialisation technique sur les questions relatives à

Internet. Cela me préoccupe parce qu'il n'y a pas suffisamment d'endroit non-commerciaux pour satisfaire ce type de besoins. Et finalement, le conseil n'a pas besoin de gourou pour défendre des questions particulières. Le conseil a besoin de gens qui puissent s'occuper de questions complexes représentées par des arguments multi facettes essayant d'avoir une base pour les commentaires et dans la mission d'ICANN. Je ne sais pas si ceci peut se comprendre sans une expertise spécifique. Il faut avoir accès à cette expertise, à cette spécialisation sur les questions techniques. Ceci pourra être traité par les intermédiaires, mais il faut vraiment écouter l'opinion des experts et chacun doit défendre les intérêts particuliers. Je crois que vous avez besoin d'avoir des personnes passionnées par Internet qui puissent comprendre réellement la question pour pouvoir assimiler le travail et pour créer des commentaires. Je sais que ce n'est pas facile mais on commence au moins à le faire à partir de l'expérience. J'essaye de donner un apport, un antécédent sur ceci. Je crois d'abord que c'est très spécifique de parler d'experts ou de spécialistes. Mais cela me préoccupe. Il faut avoir une série de capacités. Je n'ai pas pratiqué le droit depuis 10 ans, mais j'ai les connaissances. Je ne suis pas un expert, mais j'ai certaines capacités et connaissances et je peux au moins poser des questions aux conseillers légaux de la commission. Je comprends ce qu'ils disent. Ceci me donne un certain savoir-faire. Les membres du conseil qui ont été élus provenant des unités, des

groupements, doivent apporter l'expérience de ces groupements particuliers. C'est ça ce que l'on attend d'eux d'après moi. Et donc, pour être un bon membre du conseil, on a besoin des compétences, des connaissances de droit. C'est ça le point de départ je crois. Donc, pour le dire clairement, il n'est pas question de dire qu'on doit tout laisser de côté, mais parfois pour des questions de diversité géographique, de genre ou ce type de sujets, on a besoin d'actions spécifiques pour le comité de nomination. Je suis totalement d'accord avec la question de la passion comme tu le dis, mais je me demande si vraiment on se préoccupe de ce que fait le conseil. Cette passion doit être aussi aux AC, parce que ces groupes ont des missions assez spécifiques. Il nous faut de la passion pour faire ce qu'ils font. Nous avons besoin de leur point de vue pour être membres du conseil. Je suis totalement d'accord, mais je veux signaler que les SO et les AC qui doivent inclure des personnes qui s'occupent de questions complexes et même parfois de choses qu'ils n'ont jamais vues auparavant, mais qu'ils puissent recevoir les commentaires pour le bénéfice du public et des parties en question pour les réunions d'ICANN.

Dans la numéro 7, on dit : il faut développer des mécanismes complémentaires de consultation dans les SO et les AC. Complémentaires de quoi ? C'est ce que je me demande. Je ne suis pas sûr de comprendre ce que ça veut dire. C'est lié à quoi « complémentaire » ?

- Brian Cute :  
Nous reconsidérons cette recommandation justement. Nous sommes en train de revoir ceci dans une discussion très dynamique que nous avons eue ce matin, donc d'ici trois semaines ceci pourrait ne pas se trouver là. Mais nous pouvons continuer.
- Cheryl Langdon-Orr :  
Je vous ai donné deux possibilités. Je crois que le concept est important mais on doit comprendre ce que l'on dit. Nous avons pris note. Alan ?
- Brian Cute :  
On va vraiment prendre ceci en considération.
- Marilyn Cade :  
je voudrais reprendre un commentaire que j'avais fait précédemment. Je suis Marilyn Cade et je voudrais savoir si nous sommes capables d'avoir des mécanismes de révision en débattant au sein d'ICANN. J'ai participé à des plaintes déposées ((inaudible)), mais il y a eu des personnes qui ont abusé de ceci et j'ai participé aussi à la reconsidération. C'était le conseil qui se révisait lui-même. Je ne suis pas d'accord en tant que membre de la communauté. Par expérience, les processus de révision ont besoin d'un long temps. Ce sont des processus qui nous font beaucoup attendre quand on parle de ((inaudible)) pour parler des mécanismes existants, je les encourage à être réellement indépendants. Je crois qu'on n'a pas démontré ceci dans le passé, sur la base de conseils légaux que l'on a eu. Ceci ne montre pas que nous voulions réellement être indépendants.

Donc, je proposais l'utilité d'avoir un conseiller légal et indépendant dont le travail serait de penser ces questions-là. Non seulement la protection de la corporation, le bureau du conseiller général doit donner conseil. C'est mon commentaire. Si nous avons un ensemble de mécanismes de révision indépendants.

Je passe maintenant au numéro 7. Je voudrais qu'on élimine ceci, et je vous dis pourquoi. Ce n'est pas mon travail mais c'est la politique du conseil. C'est le conseil qui doit le faire. On ne peut faire de politique que dans des situations d'urgence et il y a une limite de temps. Je ne comprends pas comment le conseil traite les questions de politique. La question est : le conseil accepte les recommandations sur la politique, donc on a besoin de mécanismes pour garantir de recevoir l'information dont nous avons besoin pour pouvoir prendre les décisions. Si nous commençons à publier, comme vous vous êtes engagés à le faire, on permet des corrections si elles sont faites par ceux qui les présentent. Vous pourrez peut-être avoir cette information additionnelle que vous demandez. Et je voudrais dire qu'il y a un autre point probablement. Je crois que vous bénéficiez de cette approche d'acceptation des commentaires. J'applaudis ceci parce que c'est un exemple.

Brian Cute :

Merci Marilyn.

Wolfgang Kleinwächter :

Je suis Wolfgang Kleinwächter. Je proviens de l'Université et j'ai participé en 2008 au comité de nomination. Je crois que notre comité accepte cette recommandation et si vous nous demandez si on peut le faire ou non, je dirais que non seulement c'est possible de le faire, mais que nous avons déjà testé ceci. Cela fait partie de l'esprit de recommandation du document et ceci est lié également à la transparence et je crois que ce serait une très bonne idée de pouvoir respecter mot à mot ce qu'on a proposé et le mettre en action. Il faut également inclure le reste du comité et du conseil parce que ceci fait partie d'un comité plus vaste et on n'a pas besoin de compétences particulières dans le comité. Donc, c'est un conseil pour 2011 peut-être. Il est bon d'avoir également une plus grande interaction qui n'aille pas contre le comité de nomination. Il y a une ligne très étroite entre consultation et communication. On ne doit pas changer l'interaction essentielle entre le conseil et le comité de nomination. C'est-à-dire l'indépendance du comité de nomination doit être garantie. Ceci est aussi lié à la transparence. C'est quelque chose de très important et comme je le dirai après dans mon rapport sur la sécurité, je crois que la confidentialité du comité de nomination est un aspect important pour la protection des candidats. Il y a une grande différence entre sélection et élection. Dans une élection, on fait une campagne, il y a recueil de votes, il y a un gagnant et un perdant. Dans un processus de sélection, il n'y a pas de gagnant et de perdant, c'est la tâche du comité de nomination de remplir exactement les compétences

nécessaires. Les personnes qui n'ont pas été retenues ne sont pas des perdants, mais c'est qu'ils ne correspondent pas aux besoins actuels du conseil. Le niveau de confidentialité est très important. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas de transparence dans ce processus. Nous avons déjà débattu avec le comité Nomcom pour l'année prochaine. Nous allons dire quel est l'étape du processus. C'est un long processus. Il y aura des évaluations et il y aura une sélection finale pour savoir ce que Nomcom fait mais gardons toujours la confidentialité si l'on parle de personnes. C'est une ligne toujours très étroite mais il nous faut la respecter. Je vous remercie de ce commentaire. C'est tout.

Chris Disspain :

Ceci a déjà été abordé deux ou trois fois et je suis ravi que tu le mentionnes. Je veux que vous soyez tous conscients qu'avec ces recommandations, on tient compte des recommandations pour garantir la confidentialité du processus du comité de nomination. Pour garantir cette confidentialité, je considère personnellement que les mots tels qu'ils ont été dits doivent être respectés et on doit travailler là-dessus.

Brian Cute :

Merci Wolfgang. Ce matin, nous avons débattu sur l'importance du Nomcom dans ce conseil et les compétences que l'on développe depuis le conseil jusqu'au Nomcom et nous voulons que ceci soit respecté au long du processus.

Il n'y a plus de questions. Nous avons encore 15 minutes. Très bien. S'il n'y a plus de questions, vous pouvez donc penser que les recommandations finales du conseil seront prêtes pour le 31 décembre. Nous travaillons activement sur les commentaires que nous avons reçus. Nous vous remercions de ces commentaires. Je voudrais signaler deux choses. Ces 30 jours n'ont pas été optimaux pour la communauté, mais on a été obligés par le chronogramme, parce que si nous devons être prêts pour le 31 décembre, y compris le feedback, nous avons besoin de beaucoup plus de temps et nous avons deux semaines de travail pour ce faire. Je vous remercie de vos apports. Il va y avoir deux questions : les métriques de Jonathan qui vont apparaître dans le rapport. Nous allons tenir compte des cadres de référence. Et nous espérons, bien que je vais parler personnellement, et j'ai à mentionner la priorité des messages que nous avons reçus de la communauté dans ce processus, la notion qui... Est-ce que vous êtes sûrs que vous avez été écoutés et reconnus dans le produit final. Et je voudrais ajouter un commentaire encore. Nous avons des problèmes nous aussi pour la gestion de ce processus. Ce n'est pas facile de recevoir tous les commentaires. Nous sommes un groupe ad hoc, ayant été construit à la base et nous faisons les meilleurs efforts pour cela. Le processus n'est pas facile à mener à bien et notre proposition est dans le rapport. Nous citons effectivement des commentaires qui donnent leur appui aux recommandations proposées et nous savons bien que ce n'est pas suffisant mais nous

demandons au conseil et à l'ICANN d'identifier les raisons pour la décision prise et qu'ils nous disent quels sont les arguments qui s'opposent à la décision et qu'ils expliquent aussi pourquoi ils ne les ont pas adoptés. Nous demandons un traitement élargi des commentaires. En tant qu'équipe, nous allons lutter pour faire un travail de mieux en mieux. Nous reconnaissons qu'il y a des défaillances bien entendu. Tu veux ajouter quelque chose Chris ?

Chris Disspain :

Merci Brian. Je veux signaler simplement que cela a été excellent de vous entendre. Je suis certain que nous allons tous remercier toutes les participations. Brian a été la personne qui a été la plus écoutée. Il reçoit beaucoup de crédit pour ce rapport. Merci beaucoup.

Brian Cute :

Merci. Cheryl ?

Cheryl Langdon-Orr :

Je ne vais pas vous remercier personnellement un par un, ce serait à n'en plus finir mais je veux remercier les personnes que vous représentez, des personnes qui ont consacré des heures et des heures pour nous donner beaucoup d'apports non seulement les chiffres et les commentaires très bien écrits et ainsi que les recommandations, mais aussi les interactions que nous avons eues et l'intérêt que vous avez montré en tant que communauté vis-à-vis de notre travail. Nous espérons bien avoir été transparents nous-mêmes. Cela ne vaut pas la peine d'être transparents si personne ne nous regarde par la fenêtre pour nous dire ce qu'elle veut

voir. Je veux vous remercier en tant que membre de la communauté. C'est quelque chose de très important. Merci beaucoup.

Brian ?

Peter Dengate Thrush :

Je remercie Cheryl d'avoir remercié la communauté.  
((rires))

Je vais inclure cela sur la liste tout le support du staff, tout le support où tout le monde a participé et qui ont aidé avec leur travail si performant. C'est une circonstance très personnelle : je remercie donc le staff et je veux ajouter simplement que Michel a eu un grand niveau de disponibilité. Il y a eu beaucoup de documentation de l'ICANN disponible et je remercie encore une fois le personnel.

Brian Cute :

D'autres commentaires de l'ATRT ?

Erick Eriarte :

Je m'associe à tous les remerciements. On a travaillé de manière multilingue dans ce groupe de travail et cela représentait un grand leadership, une grande responsabilité, le leadership de Brian... je remercie le staff. Les résultats dépendent de vous finalement et ceci justifie l'existence de ce groupe parce que la transparence ne se fait pas simplement sur un rapport. Ceci est fait par les activités que vous contrôlez jour après jour. C'est simplement une photographie. Le travail quotidien dépend de vous.

Brian Cute :

Merci. Pour clôturer ce panel, on va donner des informations sur le processus de révision. Nous allons présenter cela dans le but d'améliorer les révisions. Dans l'avenir, on va analyser ce que l'on aurait pu faire de mieux, ce qui doit être adopté comme une partie du rapport. Nous allons faire des observations pour que l'ICANN et la communauté prennent toutes nos propositions. Je voudrais prendre encore une minute Peter, pour dire que nous avons encore des commentaires en ligne.

Olof Nordling :

Oui, nous avons des commentaires du chatroom. Ce processus inclus la participation du groupe de Responsabilité des unités constitutives de l'ICANN qui se combinent. Vous pouvez répondre ?

Brian Cute :

Non. Nous continuons avec l'affirmation des engagements. Juste une minute de plus s'il vous plaît. Veuillez bien rester. Je veux remercier deux personnes en particulier : Becky Burr qui a pris la décision de faire partie de l'équipe de révision et qui est une grande contribution. Becky merci beaucoup. Et je dois dire également qu'il y a une autre personne qui a fait un grand travail : Chris Disspain, merci beaucoup de ta contribution. Willy Curry, merci encore, qui a fait son travail en tant qu'administrateur commissionné de l'administration en Afrique du Sud. Il nous a donné des apports très intéressants. Merci beaucoup encore une fois. Et aussi nous tenons à remercier Manal Ismael. Je veux dire qu'Alice a très bien travaillé. Merci à Alice Jansen.

Cheryl Langdon-Orr :

Mesdames et Messieurs, Alice, je dois vous dire que nous avons travaillé vraiment avec des gens surprenants, étonnants. Alice est un nouveau membre qui n'a même pas montré qu'elle a des difficultés pour nager. Elle a été vraiment géniale, brillante, et nous tenons à la remercier de son travail. Merci Alice.

Chris Disspain :

De la part de Brian, je vais finir. Merci beaucoup.